

Liminaire et Compte rendu CSAL-FS du 13 novembre 2023

A l'ouverture de la séance, la CGT a fait lecture de la déclaration liminaire suivante :

Madame la Présidente,

Nous allons aujourd'hui aborder le Plan de prévention 2024 issu de la mise à jour du DUERP. On le constate, celui-ci n'est devenu au fil du temps que le reflet d'une administration de plus en plus mise à l'épreuve et sacrifiée sur l'autel des réformes et restrictions budgétaires.

L'administration ferme les structures et regroupe au maximum les personnels dans les locaux selon une logique de rentabilité des surfaces occupées et ce n'est pas fini.

Les réformes et la dématérialisation désorientent les usagers, mais peu importe qu'ils affluent nombreux et parfois agressifs à nos guichets.

Et nous, les agents des finances publiques, que devenons-nous ?

- Nous subissons, nous nous adaptons, nous résistons, nous tentons d'accomplir au mieux nos missions et de garder notre sens du service public.*
- Nous sommes les principales victimes de l'austérité budgétaire avec les suppressions d'emplois et le nombre important de services rayés de la carte.*

De telles mesures ont eu pour conséquences l'augmentation de la charge de travail par agent, les réorganisations de service et pour corollaire le durcissement des méthodes de management. Et c'est sans compter sur les conflits entre collègues et usagers qui s'intensifient !

N'en doutez pas, Madame la Présidente, l'ensemble des agents de ce département, par un manque de plus en plus criant de reconnaissance professionnelle, par le manque de repère sur leurs métiers, par le manque de moyens mis à la disposition (humains comme matériels) voient leurs conditions de travail se dégrader continuellement.

Les dommages collatéraux sont là, nous nous fatiguons, physiquement, moralement. Les risques liés aux facteurs médicaux psychosociaux, au travail sur écran et aux agressions, représentent la partie prépondérante des risques recensés au DUERP.

Concernant l'augmentation des charges de travail, la frustration de voir nos rémunérations gelées et notre pouvoir d'achat diminuer sans cesse, quelles mesures de prévention la Direction propose-t-elle ?

Elle tente de compenser les difficultés de conditions de travail, par des actions périphériques : fauteuil massant, achat de plantes, mise à disposition salle de sport.... Ce n'est pas suffisant pour améliorer la qualité vie au travail !

Mais comment en est-on arrivé là ? Où est passée la dimension humaine de notre Administration ?

Les agents, lorsqu'ils s'expriment aujourd'hui au travers du DUERP, nous témoignent de la réalité de leur quotidien, de leurs conditions de travail et surtout les risques psychosociaux auxquels ils sont confrontés.

Malheureusement, au-delà de ce recensement des difficultés des agents, le plan de prévention qui découle du DUERP propose quelques actions concrètes, mais beaucoup de mesures palliatives ou d'action récurrentes (en cours).

Figurant sur le DUERP et donc le PAP depuis de nombreuses années, aucune mesure concrète n'est réellement envisagée pour ces risques liés aux évolutions du travail, à son organisation, aux réformes en cours, au stress au travail et aux violences internes ou externes que subissent les agents.

Le dialogue entre agents et encadrants est certes nécessaire, mais encore faut-il que les agents y soient réellement associés en amont et que le dialogue ne se résume pas à un « accompagnement au changement » sur lequel nos collègues n'ont aucune prise (ex/GMBI).

La culture de prévention doit s'inscrire dans le quotidien du travail et irriguer l'ensemble des décisions pour permettre de meilleures conditions de travail.

La crise sanitaire a mis en évidence que la démarche de prévention en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail doit être intégrée par tous, à partir du vécu des agents, afin de passer d'une logique de prescription à une logique plus opérationnelle.

La nécessité de maintenir un lien important entre organisation du travail et prévention des risques passe par un dialogue social organisé en amont des projets de la direction et leur mise en place opérationnelle.

En réponse aux liminaires de Solidaires et de la CGT, la présidente Mme Gontard a tenu à nous informer d'une réunion nationale des chefs de service le 14/11 où seraient évoqués les difficultés que les services ont eu à subir dans le cadre de la campagne GMBI. Pour elle, cela démontre quand même que la DG a été sensibilisée aux problèmes rencontrés. Elle reconnaît que tous les services ont été impactés, même si certains ont subi plus que les autres. Concernant la prime, soit l'on la donnait à tout le monde, mais tel n'ont pas été les choix retenus par la DG.

Un accueil de bienvenue a été fait à notre nouvelle Animatrice de Prévention Elise DAVID du département 21 qui assistera M. Jean-Yves LEGLISE, Inspecteur santé et sécurité au travail.

Nous sommes ensuite passés à l'ordre du jour

I – Règlement Intérieur du CSAL-FS et désignation du secrétaire de Formation spécialisée :

Après quelques mois d'attente, nous avons enfin un règlement intérieur, pour avis.

Il sera voté par l'ensemble des représentants des personnels lors de la séance CSAL, prochainement.

Nous avons échangé sur un éventuel changement de certains articles.

Aucun article ne mentionne les frais de missions.

L'article 19 doit être plus détaillé sur les droits des organisations syndicales.

L'article 21 Les OS souhaitent au moins un relevé de décisions à l'issue du groupe de travail (GT)

L'article 31, 38,39 et 40 Les PV doivent être supervisés par l'ensemble des OS avant signature définitive.

L'article 42 A la place de "un calendrier prévisionnel annuel peut être élaboré" il serait souhaitable de mettre "doit être" élaboré.

Mme ROGER Nadine représentant Solidaires Finances est nommée secrétaire-adjointe.

II – Approbation des Procès Verbaux :

- La CFDT s'abstient pour le CHSCT du 17 octobre 2022.
- La CGT s'abstient pour le CSAL-FS du 20 juin 2023 car il s'agit plus d'un relevé de décision que d'un PV.
- Approbation du PV CSAL-FS du 23 mars 2023 par l'ensemble des OS

III – Présentation du PAP et DU DUERP 2023/2024 (pour avis) :

M BARBERET et les OS soulignent l'investissement des chefs de service pour la mise à jour du DUERP.

Le PAP a été motivé, il y a encore des demandes en cours avec devis en instance. Avis positif des OS sur le PAP et le DUERP.

Le DUERP et le PAP restent pour la dernière année sous cette forme.

Le nouveau référentiel va prévoir quelques changements sur la cotation des risques

Les campagnes resteront toujours en début d'année et annuelles, mais les mises à jour pourront se faire au fil de l'eau dans l'année.

Nouveauté 2024, c'est qu'il y aura 2 votes pour avis en CSA-FS, un sur le DUERP et un sur le PAP.

Mme Gontard nous informe que suite aux violences urbaines qui se sont déroulées au niveau du CFP de Sens, la Préfecture nous demande que la DDFIP89 porte une réflexion sur la sécurité de ses locaux, ce d'autant que nous restons pour l'heure sous vigilance Vigipirate-renforcé.

IV – Point d'avancement sur les dossiers immobiliers :

SENS :

- La visite de M LEGLISE et de l'assistante de prévention qui devait avoir lieu en octobre est repoussée en janvier/février 2024.
- Réfection des fenêtres sur 4 ans (200 000 euros par an) prise en charge par le propriétaire (mairie)

Suite à la visite du CFP, les points à améliorer sont :

- Accueil trop petit
- Renforcement du guichet recouvrement
- Créer deux guichets sécurisés
- Renfort des deux guichets existants
- Portail à sécuriser en le fermant
- Côté caisse verre anti-infraction (Mairie sur ce point)

M LEGLISE demande le cahier des charges des travaux ou des améliorations avant sa visite de début d'année 2024 pour avoir tous les renseignements sur la conformité.

Les agents sont mécontents de l'abri vélo, ils voulaient un local plus sécurisé.

JOIGNY :

- Pas d'éclairage côté personnel le soir en extérieur (porte d'entrée). Normalement c'est la mairie qui devrait s'en occuper mais pour accélérer les choses la logistique va prévoir une intervention rapide.
- Suite aux travaux faits après le trou du plafond du SAPF, les agents signalent des nouveaux petits débris dans le bureau de Mme TRAVERS. A suivre, car la Logistique n'a pas été avisée.
- SAPF nouveau bâtiment : M POLLET et Mme BOTTE ont fait la visite avec le directeur de l'urbanisme et l'architecte le 26/09.
- 70 % de démolition interne faite à la visite (100% réalisée à ce jour)
- Livraison prévue en juillet 2024

- Interrogation concernant la sécurité du nouveau bâtiment : La présidente précise que l'interlocuteur pour répondre aux différentes questions est M POLLET, qui suit le calendrier des travaux. Possibilité d'une réunion avec les agents et M POLLET sur la sécurité et les plans.
- Le chauffage dans les anciens bureaux du SAPF ne fonctionnent pas. Prévoir une intervention de chauffagiste pour réparation si en avril des nouveaux collègues arrivent

AUXERRE :

- Afin de renforcer la sécurité, les usagers ne doivent plus accéder et être reçus dans les étages. Tous les rendez-vous se feront au RDC.
- L'entreprise FICHET doit venir voir comment sécuriser les portes palières
- Aménagement de nouveaux box d'accueil pour les services du contrôle, SIE... au RDC

Concernant tous les travaux la sécurisation des bâtiments, c'est la DG qui prend en charge le budget, celui-ci sera débloqué au fur et à mesure des travaux

V – L'examen des fiches de signalement :

Elles sont en nette augmentation. Les violences se sont incontestablement développées au cours des dernières campagnes

Des courriers ont été envoyés aux intéressés. Ils relatent les faits, indiquent qu'une telle attitude est inadmissible et mettent en garde sur le dépôt de plainte éventuel de l'administration.

Mme GONTARD se rend compte des difficultés et constate la qualité d'adaptation des agents. Ce qui nous emmène sur le sujet de la prime versée à certains agents. Les OS relèvent que ce n'est pas équitable et Mme GONTARD nous fait savoir qu'elle est en discussion avec la délégation sur le sujet... à suivre.

VI – Fiches d'accident 2023 :

2 accidents de travail ont été signalés.

VII – Les fiches navettes :

Dorénavant, elles deviennent de plus en plus obsolètes.

VIII – Budget et propositions nouvelles actions (pour avis) :

2) Solde Budget 2023 :

- Sur un budget global 2023 de 42595€ (hors formations 7407€) , il ne reste que 936,44 de crédits
- Le CSAL-FS prévoit d'acheter 1 fauteuil + 1 support bras articulé double écrans par avance

1) Propositions à l'étude pour 2024 :

- Formation couplée orthoptiste + ergonomie pour travail sur écran
- Formation sur la conduite automobile (éco-conduite, véhicule à boîte auto)
- Formation pour les agents d'accueil, BCR,BDV... Groupe WINNER environ 2000 euros.

